

Declaration de conformité à REACH & RoHS

STAINLESS
4 rue Thalès
25410 DANNEMARIE sur CRÊTRE
France

Date : 03 décembre 2017

Cher client,

STAINLESS est très attentif à la réglementation REACH 1907/2006/EC. Au sens de cette réglementation, les produits fournis par STAINLESS à ses clients sont des articles.

L'agence Européenne des substances chimiques publie périodiquement une mise à jour de la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC). Aucune de ces substances n'est présente à plus de 0.1% en poids dans aucun des articles que fournit STAINLESS

Concernant le règlement RoHS 2001/65/EU (RoHS 2), la totalité des produits fournis par STAINLESS est conforme à cette réglementation.

Enfin, les produits fournis par STAINLESS sont exempts de toute contamination radioactive.

STAINLESS continuera à suivre périodiquement les réglementations avec ses fournisseurs. Si vous souhaitez davantage d'information, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur ci-dessous.

Votre contact: Mr Patrick RIVAULT

p.rivault@stainless.eu
+33 3 81 48 64 82

STAINLESS
4, rue Thalès
25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE
Tél. : 03 81 48 57 40

-----FIN-----